

**COMITÉ INFORMATIQUE
ÉCOLE OPTIONNELLE YVES-PRÉVOST**

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU MERCREDI 6 OCTOBRE 2004

PRÉSENCES :

Simon BÉGIN
Mario BOUCHARD
Richard LAROUCHE
Jean CÔTÉ
Louis-François DALLAIRE
Julie GARANT
Diane GIRAUDIAS
Sylvie SAVARD
Denis SLIGHT

1. PRÉSENTATIONS

Simon Bégin, responsable du comité informatique, se présente et invite les autres membres du comité à se présenter. Des documents sont remis, soit l'ordre du jour de la rencontre, le bilan du comité informatique 2003-2004, et le compte-rendu de la rencontre du comité informatique du 7 avril dernier.

2. COMPTE-RENDU DE L'ANNÉE 2003-2004

Les membres du comité prennent connaissance du document intitulé « Bilan du comité informatique de l'école Yves-Prévost / Année 2003-2004 ». Ce document souligne les réalisations du comité pour l'année indiquée (restructuration et réorganisation du site web, mise à jour de l'inventaire du matériel informatique, mise en place de communiqués, etc.) ainsi que les projets à mettre en place ou à initier au cours de la prochaine année (poursuivre la mise à jour du site et de l'inventaire du matériel informatique, développer des stratégies de support pour favoriser l'implication des enseignantes, etc.). Il y a discussion quant au dernier point, soit les stratégies à développer pour faciliter l'implication des enseignantes au site internet. Cette implication est perçue par les enseignantes comme étant un investissement appréciable de temps, et elles expriment une certaine méconnaissance de l'univers informatique qui limite fortement leur capacité à s'impliquer. Les membres du comité proposent différentes stratégies, soit :

- Sensibiliser les enseignantes au fait que leur implication n'a pas à être très élaborée et peut se limiter à faire suivre des textes, par exemple;
- Offrir de l'information et du support informatique quant à l'utilisation des logiciels de base (utilisation des courriels, envoi des textes, etc.);
- Vérifier la possibilité et la compatibilité d'un mode de fonctionnement par SPIP, ainsi que la pertinence d'inviter une personne-ressource pouvant informer le comité sur ce mode de fonctionnement (en l'occurrence, Monsieur François Bédard de RÉCIT).

3. DÉFINITION ET RÉPARTITION DES TÂCHES

3.1. AMÉLIORATIONS À APPORTER AU SITE

Il y a discussion quant aux améliorations à apporter au site. Les principales suggestions émises sont :

- Avoir un plan du site (tâche prise en charge par Jean Côté);
- Cibler des moyens de rendre le site moins statique, que ce soit par l'utilisation d'icônes animés, d'images de fonds synchronisées aux saisons ou tout autre moyen (tâche prise en charge par Denis Slight);
- Assurer une plus grande uniformité dans la présentation des pages des comités. Conserver 1 an de comptes-rendus et les 3 derniers compte-rendus annuels, le reste sera supprimé. (tâche prise en charge par Jean Côté);
- Explorer la possibilité d'avoir un compteur de visiteurs et de tenir à jour des statistiques de fréquentation du site (tâche non-assignée pour le moment).

3.2. COMITÉS

La personne responsable des pages des comités sera Jean Côté. Ce dernier recevra donc tous les textes relatifs aux comités, les publiera sur le site web, et contactera les correctrices pour une relecture. Ces dernières auront la responsabilité de contacter Jean Côté par la suite, afin de l'informer de la présence ou non d'erreurs dans les textes. Les correctrices assignées aux comités sont Julie Garant et Sylvie Savard.

3.3. CLASSES

Les personnes responsables des pages des classes seront Mario Bouchard (maternelle et 1^{er} cycle) et Richard Larouche (2^e et 3^e cycle). Ces derniers recevront donc tous les textes relatifs aux classes, les publieront sur le site web, et contacteront les correctrices pour une relecture. Ces dernières auront la responsabilité de contacter Mario Bouchard ou Richard Larouche par la suite, afin de les informer de la présence ou non d'erreurs dans les textes. Les correctrices assignées aux comités sont Martine Paré et Line Desrochers.

Par ailleurs, il est convenu que les classes s'engagent à faire suivre leurs noms et logos au comité informatique d'ici au 29 octobre prochain.

3.4. NOUVELLES

La personne responsable des nouvelles (Quoi de neuf ?, communiqués, événements) sera Simon Bégin. Ce dernier recevra donc tous les textes relatifs aux nouvelles, les publiera sur le site web, et contactera les correctrices pour une relecture. Ces dernières auront la responsabilité de contacter Simon Bégin par la suite, afin de l'informer de la présence ou non d'erreurs dans les textes. La correctrice assignée aux nouvelles est Lyne Boucher(à confirmer) et une autre personne (qui reste à déterminer pour le moment) pourrait s'ajouter ultérieurement.

3.5. MISE À JOUR DE L'INVENTAIRE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

Mario Bouchard ayant déjà entrepris cette opération, il accepte de la mener à terme au cours de l'année 2004-2005.

4. AUTRES

4.1. COUPONS D'AUTORISATION

Il y a questionnement quant à la procédure afin d'obtenir l'autorisation des parents à ce que les photos de leurs enfants soient publiées sur le site. Une clarification est donc apportée : c'est la responsabilité des enseignantes de faire suivre aux parents des demandes écrites (avec coupons de retour) allant en ce sens.

4.2. PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est fixée au mercredi 3 novembre, de 19h00 à 21h00. Prière de confirmer votre présence (ou de signaler votre absence !) au responsable du comité, soit Simon Bégin.

4.3. LEVÉE DE LA RENCONTRE

La rencontre est levée à 21h20.

Louis-François Dallaire,
Secrétaire de la rencontre